

Amplifier la recherche pour le développement

CONTRIBUTION DE LA SECTION IRD DU SYNDICAT NATIONAL DES CHERCHEURS SCIENTIFIQUES (SNCS-FSU)

La mission de l'IRD, «travailler au sud pour le sud avec le sud» se distingue des autres instituts de recherche principalement par l'expatriation de ses chercheurs, ingénieurs et techniciens, et les accords de partenariat établis avec les universités des pays en développement. Sans l'expatriation ni l'investissement de ses personnels sur des questions qui préoccupent d'abord les pays du Sud, l'IRD ressemblerait aujourd'hui à n'importe quel autre organisme de recherche national. Or, cette particularité de l'IRD a fortement été remise en cause au cours des 5 dernières années. Pourtant les recherches au Sud connaissent un regain d'intérêt croissant de par les enjeux économiques et sociétaux qu'ils suscitent au Nord mais également du fait de la réorganisation de nouvelles forces émergentes qui constituent les leaders socio-économiques potentiels de demain. C'est aussi un enjeu pour les problématiques du développement durable.

QUELQUES CONSTATS

Tout d'abord les personnels de l'IRD sont soumis aujourd'hui à une double pression. De la part des pays du Sud et de ses partenaires locaux qu'ils doivent accompagner dans leurs démarches de construction de projets et de demandes de financement auprès des institutions locales, régionales ou internationales ; et en France où ils se trouvent, via leurs UMRs de rattachement, en position d'être sollicités par des appels à projet de plus en plus nombreux pour leur permettre de se faire une place dans le paysage scientifique national et de faire aboutir leurs recherches.

Ces pressions d'intensité croissante et parfois divergentes ne constituent pas un climat et des conditions de réflexion propices à une recherche de qualité.

Le dépôt d'un projet à l'ANR avec ses appels à projets sous ses multiples formes (blanc, thématique, internationaux,...) nécessite au minimum 2 mois de rédaction et de discussion avec tous les membres du projet, période pendant laquelle le chercheur ne produira pas de recherche.

Les 56 UMR dans lesquelles sont inscrits aujourd'hui les chercheurs de l'IRD fonctionnent indépendamment les unes des autres et dans bien des cas sans aucune priorité scientifique définie sur les pays du Sud. Les liens entre les chercheurs de l'IRD travaillant dans différentes UMR s'en trouvent donc fortement dilués.

Par conséquent, les représentations de l'IRD dans les ROM-COM ou à l'étranger constituent aujourd'hui un des derniers appuis aux chercheurs et ITA de l'IRD. Elles constituent un lien essentiel pour son personnel, et de fait, aujourd'hui c'est le lieu autour et dans lequel les chercheurs, ingénieurs et techniciens de l'IRD se retrouvent pour discuter et échanger sur leurs expériences communes.

Ajoutons que le déménagement forcé et accéléré du siège à Marseille a contribué à l'isolement de l'IRD en l'éloignant des ambassades et de ses tutelles ; il a aussi entraîné une perte du personnel administratif qui a été remplacé par de trop nombreux CDD, et une précarisation de son hébergement dans un bâtiment peu fonctionnel et coûteux.

POUR MAINTENIR UNE RECHERCHE AU SUD DE QUALITÉ NOUS DEMANDONS

LA RÉVISION DU FINANCEMENT DES RECHERCHES

L'ANR, c'est un trop grand nombre d'appels d'offres qui ne voient bien souvent qu'un seul gagnant sur plus de 50 projets soumis (à 2 mois de travail par projet par appel d'offres, sur le plus souvent un plein-temps de DR, il suffit de calculer pour évaluer la perte économique et scientifique de ces appels d'offres).

L'IRD doit retrouver ses missions de financement des recherches pour le développement des Pays du sud. Pour cela, comme pour les autres organismes

→

→ de recherche, la part du budget de fonctionnement de l'IRD doit augmenter significativement de manière à ce que l'IRD soutienne le budget de base des équipes à la hauteur de leur programme de recherche.

Pour ce qui est des financements de recherche sur projet, qui ne doivent pas représenter plus de la moitié des budgets nécessaires aux équipes de recherche, il est indispensable de définir de nouvelles modalités de soumission des recherches sur projet en réponse aux appels d'offres : il ne faudrait pas consacrer plus de 15 jours à une demande de financement sur un projet, la rédaction ne doit pas excéder quelques pages très ciblées. Les propositions devront être ordonnées selon une présentation qui constituera ensuite une lecture facile et rapide pour l'évaluateur, car en effet il faut ajouter au coût de la soumission du projet le temps passé par le chercheur/évaluateur qui relira le projet et rédigera son rapport. La procédure d'appel d'offres en deux temps de sélection, 1/lettre d'intention 2/rédaction d'une proposition complète pour les lettres pré-sélectionnées est à généraliser. Le financement direct de partenaires du Sud identifiés dans des structures pérennes co-portées Nord-Sud (UMI, LMI) devra être rendu possible par l'appel à projet pour les projets de chercheurs IRD impliqués.

UN ÉTAT DES LIEUX DES UMR-ISATIONS DANS LA RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Si sans aucun doute les UMRisations ont permis une meilleure insertion nationale de la recherche menée à l'IRD, il reste de nombreux points négatifs tels que le manque d'engouement des jeunes chercheurs UMRisés pour l'expatriation et la dilution des budgets destinés aux pays en développement dans la recherche nationale. Un jeune chercheur de l'IRD inséré dans une UMR qui n'est pas à dominance IRD va rapidement perdre le lien avec les pays du Sud du fait de la pression des UMR pour répondre aux critères d'évaluation imposés par l'AERES. Ces derniers ne correspondent pas aux réalités des pays du Sud, de ce fait l'expatriation a fortement perdu de son attrait ou de son intérêt en terme de progression de carrière auprès des chercheurs IRD. Aussi, nous demandons le retour de l'évaluation des équipes de recherche (dans les UMR ou autres structures), aux CSS de l'IRD. L'AERES doit être supprimée.

UN RENFORCEMENT DU RÔLE DES REPRÉSENTATIONS DE L'IRD

La lettre de mission du représentant devra donner la priorité à l'appui à la recherche et aux chercheurs et ITA expatriés afin de renforcer ce lien essentiel

qui stimule la recherche au Sud ; une évaluation annuelle des représentants qui prendra en compte l'avis des personnels expatriés et de leurs directeurs d'Unité d'affectation structurelle ; en effet ce rôle clé dans la recherche au Sud est encore bien souvent réservé à des postes de fin de carrière et/ou à des représentants qui sont nommés ou renouvelés sur plusieurs mandats consécutifs sur la base de critères administratifs, à la pertinence peu lisible pour l'appui à la recherche au Sud.

L'INTÉGRATION DE L'AIRD DANS L'IRD

L'AIRD, qui n'a pas démontré de valeur ajoutée mais vient grever le budget de l'opérateur, doit être supprimée. L'IRD doit être l'organisme qui organise les recherches pour le développement en partenariat avec les autres établissements qui souhaitent s'investir pour ces recherches. L'AIRD fait partie de l'empilement de ces structures embolisantes et génératrices de surcoût financier mises en place depuis 5 ans.

AMÉLIORER LES OUTILS DE L'IRD AU SUD AVEC LE SUD

Les Programmes Pilotes Régionaux (PPR), qui ont vocation à rassembler sur des questions communes et un même terrain régional des chercheurs de différentes disciplines ont une gouvernance trop variable d'un PPR à l'autre et devraient faire l'objet d'une évaluation croisée nord et sud. Les Jeunes Équipes Associées à l'IRD (JEA) et les Laboratoires Mixtes Internationaux (LMI) sont des outils dont la forte valeur ajoutée doit être soulignée et dont les moyens doivent être renforcés.

ENGAGER UNE RÉFLEXION PLUS ÉQUILIBRÉE SUR LA RECHERCHE AU SUD

Face à la croissance différentielle des pays émergents, la recherche au sud est de plus en plus hétérogène (eg Amérique du Sud/Afrique sub-saharienne) ; la recherche au Sud des chercheurs IRD est pourtant évaluée selon une même grille de lecture. Sur le plan scientifique, les priorités d'intérêt politico-économique à court terme ne devraient pas intervenir de manière exclusive dans la recherche fondamentale : les questions posées géographiquement ne doivent pas déterminer les priorités scientifiques à long terme de l'Institut mais au contraire y contribuer.

L'IRD est affaibli dans un contexte de recherche publique en mal d'innovation et de créativité, il doit aujourd'hui être mieux armé et plus fort pour affronter la concurrence internationale très présente sur le Sud et les pays émergents. ■